



# *Analyse*

## *L'avenir est aux actifs durables*

# L'avenir est aux actifs durables

*La conférence sur les changements climatiques, qui s'est tenue en fin d'année en Ecosse, n'a pas apporté de véritables solutions aux problèmes actuels. Le climat continue de se dégrader. Or, le coût de l'inaction s'avère bien plus élevé que celui des changements à entreprendre pour sauver la planète comme investir dans les actifs durables.*

Les négociateurs des quelque 200 pays qui s'étaient réunis en novembre à Glasgow sont repartis avec un « grand » compromis sous le bras. Incapables de tomber d'accord sur un vrai virage dans la lutte contre le changement climatique, ils ont dû se plier aux demandes de ceux qui craignent de perdre trop d'argent dans un abandon du charbon et des énergies fossiles plus radical que ce qui est envisagé aujourd'hui. Dommage, car ils ont apparemment oublié un argument qui les aurait peut-être convaincus d'en faire davantage : le coût de l'inaction.

## *Près de 200 milliards par an*

Les habitants de l'ouest et du sud de l'Allemagne en savent quelque chose. En juillet dernier, des pluies diluviennes avaient provoqué de graves inondations et des glissements de terrain, dévastant des villages et causant la mort d'une centaine de personnes. Et ce ne sont là que les cas les plus récents causés par le dérèglement climatique dont nous nous souvenons le mieux, car ils nous sont proches. Au cours des vingt dernières années

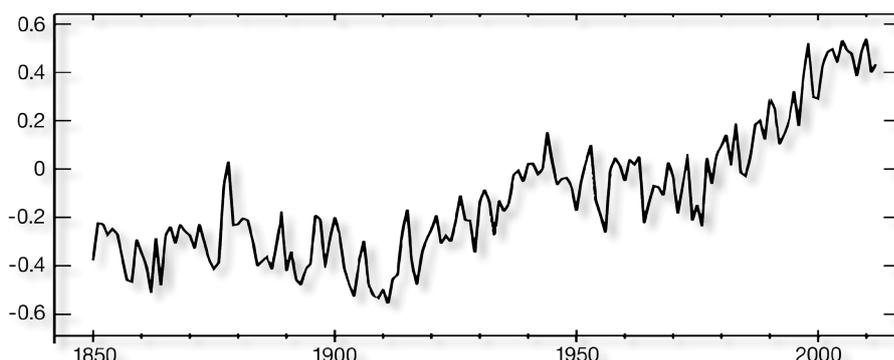
cependant, on a dénombré plus de 6'600 catastrophes naturelles à travers le monde. Entre 1980 et 2000, il n'y en avait eu « que » 3'600 et seulement 1'200 entre 1960 et 1979. Le constat est clair : la fréquence des inondations, des tempêtes, des ouragans ou des vagues de chaleur s'accélère irrémédiablement.

Ces phénomènes ont un prix. Spécialiste en la matière, Swiss Re le calcule le plus précisément. Et pour cause, le groupe suisse de réassurance – l'assureur des assureurs – reçoit les factures. Chaque année, il publie une étude sur les catastrophes naturelles. Ainsi, en 2020, celles-ci ont généré quelque 190 milliards de dollars de pertes économiques, dont la moitié seulement était couverte par une assurance. À ce total, il faut ajouter un phénomène pour lequel les calculs manquent : les effets directs, indirects et à long terme des sécheresses.

*« La fréquence des inondations, des tempêtes, des ouragans ou des vagues de chaleur s'accélère irrémédiablement. »*

*Fig. 1. Anomalies observées de températures moyennes en surface, combinant les terres émergées et les océans, de 1850 à 2012*

*Source : giec*



## Le coût des actifs échoués

À ce rythme, l'Union européenne et notamment les pays du sud et de l'est du continent pourraient perdre 65 milliards d'euros par année d'ici la fin du siècle. D'autre part, l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes n'est pas la seule conséquence financière du dérèglement climatique. Face à la transition écologique qui s'accélère, les banques et les entreprises qui ne changent pas de stratégie vont devoir faire face à ce que le monde de l'économie appelle les actifs échoués.

Pour les comprendre, il suffit de songer aux lignes téléphoniques fixes. À quelle valeur pouvait-on encore les comptabiliser après l'apparition du réseau mobile ? Une avancée technologique, une réglementation ou, dans le cas de la transition climatique, un changement de paradigme peut en effet faire baisser la valeur d'un investissement jusqu'à zéro. Combien vaudra un puits de pétrole en Alaska ou une usine à charbon en Pologne en 2030, puis en 2050 ? Nul ne le sait vraiment, mais on estime globalement que les pertes liées à ces actifs pourraient atteindre 10'000 milliards de dollars.

« Les banques et les entreprises qui ne changent pas de stratégie vont devoir faire face à ce que le monde de l'économie appelle les actifs échoués. »

## Un moyen pour limiter les pertes

Pour ceux qui songent à replacer les pions sur l'échiquier économique, la formule pour atténuer ce choc est évidente : il faut limiter les pertes. Et comment y arriver ? En investissant dans des actifs non-fossiles, renouvelables, respectueux de l'environnement, qui eux prendront de la valeur au fil des ans. Les investisseurs l'ont d'ailleurs bien compris. Selon Bloomberg, les actifs estampillés durables, qui répondent aux critères ESG (pour environnementaux, sociaux et gouvernance), ont désormais atteint 35'000 milliards de dollars contre 23'000 milliards en 2016. D'après ce décompte, sur trois francs gérés par un institut financier à travers le monde, un franc servirait donc les causes sociales et climatiques. Ne serait-ce pas le moment que les deux autres fassent de même ?

Visionnez la vidéo,  
réalisée en collaboration  
avec *Le Temps*, sur notre  
site [bonhote.ch/analyse](https://bonhote.ch/analyse)



## Auteurs et contact



**Julien Stähli**

Directeur des investissements (CIO)  
MBF Boston University



**Françoise Mensi**

Dr. ès sc. éco.



**Pierre-François Donzé**

Licencié HEC



**Karine Patron**

MScF Université de Neuchâtel



**Mickaël Gonçalves**

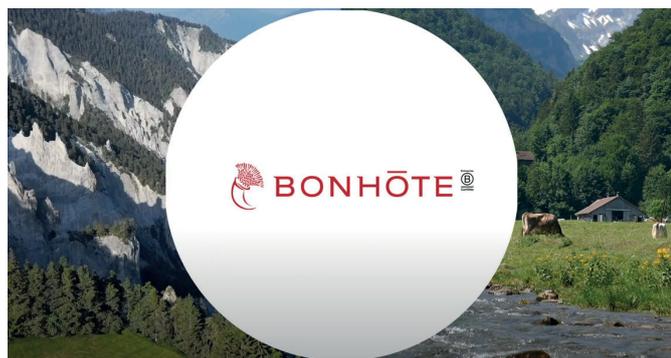
MSc en comptabilité, contrôle et finance

Banque Bonhôte & Cie SA - 2, quai Ostervald, 2001 Neuchâtel / Suisse - T. +41 32 722 10 00 / [contact@bonhote.ch](mailto:contact@bonhote.ch)

Ce document, purement informatif, se base sur des informations récoltées auprès de sources considérées comme fiables et à jour, sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité. Les marchés et produits financiers sont par nature sujets à des risques de pertes importants qui peuvent s'avérer incompatibles avec la tolérance au risque du lecteur. Les performances passées reflétées dans ce document ne sont pas des indicateurs de résultats pour le futur. Ce document ne constitue pas un conseil ou une offre d'achat ou de vente de titres ou de quelque produit financier que ce soit à l'intention du lecteur et n'engage ainsi en aucun cas la responsabilité de la Banque. La Banque se réserve le cas échéant le droit de s'écarter des avis exprimés dans ce document, notamment dans le cadre de la gestion des mandats de ses clients et de la gestion de certains placements collectifs. La Banque est une banque suisse soumise à la surveillance et à la réglementation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Elle n'est ni au bénéfice d'une autorisation, ni surveillée par un régulateur étranger. Par conséquent, la diffusion de ce document hors de Suisse, comme la vente de certains produits à des investisseurs résidents ou domiciliés hors de Suisse, peuvent être soumis à des restrictions ou à d'éventuelles interdictions en vertu de lois étrangères. Il incombe au lecteur de se renseigner quant à son statut à cet égard et de respecter les lois et règlements qui le concernent. Nous vous conseillons de consulter des conseillers professionnels qualifiés notamment en matière juridique, financière et fiscale pour déterminer votre position par rapport au contenu de la présente publication.



# Actualités du Groupe Bonhôte



## La banque Bonhôte obtient la certification B-Corp

Depuis toujours sensible aux questions liées à l'environnement et à l'engagement sociétal, la banque Bonhôte vient d'être certifiée B Corp™ après un processus d'évaluation rigoureux et une revue complète de ses activités.

L'obtention de ce label récompense la performance sociale et environnementale élevée de la banque.

En savoir plus : [bonhote.ch/bcorp](https://bonhote.ch/bcorp)



## Nouveaux bureaux au cœur de la vieille ville de Soleure

Notre succursale de Soleure dispose désormais de nouveaux bureaux idéalement placés au cœur de la vieille ville.

Sascha Meier et son équipe vous accueillent dès à présent à l'adresse Gurzelgasse 22.

En savoir plus : [bonhote.ch/Soleure](https://bonhote.ch/Soleure)



## 15e anniversaire Bonhôte-Immobilier SICAV

La soirée de gala du 15e anniversaire de Bonhôte-Immobilier SICAV s'est tenue cet automne à Microcity / EPFL Neuchâtel. Nous avons eu le plaisir de recevoir à cette occasion les premiers investisseurs historiques du fonds ainsi que l'éco-explorateur Raphaël Domjan.

En savoir plus : [bonhote.ch/15e-BIM](https://bonhote.ch/15e-BIM)

 [facebook.com/banquebonhote](https://facebook.com/banquebonhote)

 [linkedin.com/company/bonhote](https://linkedin.com/company/bonhote)

 [twitter.com/alexnvicent](https://twitter.com/alexnvicent)

 [instagram.com/banquebonhote](https://instagram.com/banquebonhote)

 [youtube.com/banquebonhote1815](https://youtube.com/banquebonhote1815)